

Rapport public

Date d'émission du rapport : 3 février 2026

Numéro d'inspection : 2026-1442-0001

Type d'inspection :

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : The Rekai Centres

Foyer de soins de longue durée et ville : Wellesley Central Place, Toronto

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 22, 26, 27, 28, 29 et 30 janvier 2026, ainsi que 2 et 3 février 2026

L'inspection a eu lieu hors site à la date suivante : 23 janvier 2026

On a traité les signalements suivants au cours de cette inspection sur des plaintes :

- Signalement n° 00165911 – Signalement en lien avec la négligence, de même que l'alimentation et la nutrition

- Signalement n° 00167541 – Signalement en lien avec les médicaments, la gestion de la douleur, la négligence ainsi que les rapports et plaintes

On a traité le signalement suivant au cours de cette inspection sur un incident critique (IC) :

- Signalement n° 00167676 – IC n° 2959-000002-26/2959-000003-26 – Signalement en lien avec une plainte relative aux médicaments, à la gestion de la douleur, à la négligence ainsi qu'aux rapports et aux plaintes

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Gestion des médicaments

Alimentation, nutrition et hydratation

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

Rapports et plaintes

Gestion de la douleur

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect du : paragraphe 6 (7) de la LRSLD (2021)

Programme de soins

Paragraphe 6 (7) – Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis au résident, tel que le précise le programme.

Dans le programme de soins d'une personne résidente, on demandait aux membres du personnel de préparer un aliment d'une façon donnée avant de le servir, et ce, afin de réduire le risque d'étouffement. Cependant, à une date donnée, on a servi l'aliment à la personne d'une manière qui ne correspondait pas au régime alimentaire qui lui avait été prescrit.

Sources : Démarche d'observation pendant le repas; dossiers cliniques de la personne résidente.